

18 mars 2026
**COMMUNIQUÉ
DE PRESSE**

Nids de frelons asiatiques : une approche différente de la Commune d'Anderlecht

À l'initiative de l'Échevine du Bien-être animal Françoise Carlier, la Commune d'Anderlecht met en place un dispositif de prime pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur les terrains privés. L'objectif est de soutenir les habitants confrontés à cette espèce invasive et de contribuer à la protection de la biodiversité et de la sécurité publique.

La Commune débloque un budget pour l'octroi de 100 primes de 50 € pour 2026 afin d'aider les citoyens à couvrir une grosse moitié des frais liés à l'intervention de professionnels pour l'élimination des nids.

« La présence de frelons asiatiques constitue un enjeu sérieux pour notre biodiversité et pour la sécurité des habitants. Avec cette prime, nous voulons apporter une aide concrète aux Anderlechtois confrontés à ces nids sur leur propriété », explique l'Échevine Françoise Carlier.

Concernant le projet régional de piégeage des reines de frelons asiatiques, l'Échevine a décidé de ne pas y participer à ce stade. En effet, l'efficacité de ces pièges reste incertaine et fait encore l'objet d'une étude commandée par Bruxelles Environnement. Par ailleurs, leur utilisation nécessite un protocole strict et un suivi très régulier afin d'éviter un impact potentiel sur la biodiversité.

Dans ce contexte, la Commune a choisi de concentrer ses moyens sur des actions concrètes et directement efficaces, notamment la destruction des nids.

En parallèle, Anderlecht travaille également à :

- la géolocalisation des nids afin de mieux suivre leur répartition sur le territoire ;
- une meilleure signalisation des lieux traités ;
- l'amélioration du système de signalement, notamment via Fix My Street.

« Nous suivons cette problématique de très près et adapterons notre approche si les données scientifiques démontrent l'efficacité de nouvelles méthodes », explique l'Échevine Françoise Carlier.

« La volonté de la Commune est d'apporter une aide directe aux Anderlechtois et Anderlechtoises dans la lutte contre les frelons asiatiques car tous les citoyens peuvent y contribuer en éliminant les nids ou en les signalant. C'est un enjeu de sécurité pour les habitants et de protection de la biodiversité », conclut le Bourgmestre d'Anderlecht Fabrice Cumps.